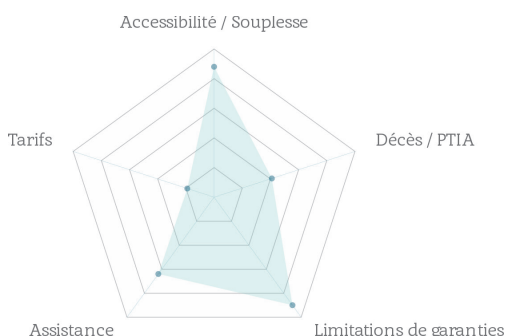


Assureur : PRÉVOYANCE AÉSIO MACIF
Assisteur : IMA ASSURANCES

MACIF

GARANTIE DÉCÈS



ACCESSIBILITÉ/SOUPLESSE

4.4/5

LIMITES D'ÂGE

- Décès : 67 ans à la souscription, 80 ans en fin de garantie
- PTIA : 67 ans à la souscription, 75 ans en fin de garantie

DÉCÈS/PTIA

2.1/5

- Montant du capital assuré : De 25000 € à 762000 €
- Indexation des garanties : ✓
- Garantie rente éducation : ✗
- Versement sous forme de rente possible : ✗
- Versement d'une avance sur capital : ✓

LIMITATIONS DE GARANTIES

4.5/5

- Délais de carence : Non
- Exclusions sportives* : Non
- Exclusions professionnelles : Non
- Exclusions de santé : Non

ASSISTANCE

3.2/5

- Prestations en cas d'immobilisation ou d'hospitalisation : ✓
- Prestations pour les enfants : ✓
- Prestations en cas de décès : ✓

TARIFS ANNUELS 2020

1/5

- Montant du capital : 100000 €
- Non fumeur (40 ans) : (€€€)
- Non fumeur (55 ans) : (€€€€)

L'ANALYSE DE NOS EXPERTS

+ Ce produit est accessible via des formalités médicales peu contraignantes pour les assurés de moins de 51 ans. Deux niveaux de garantie sont disponibles : la «Formule Essentielle» inclut le versement d'un capital Décès/PTIA de 15000 à 24999 €. Celle nommée «Garanties sur Mesure» prévoit la souscription d'un capital de 25000 à 762000 €, la mise à disposition d'une avance (4000 €) au décès de l'assuré et une option doublement du capital. Les exclusions de couverture sont limitées et la prise en charge financière associée aux services d'assistance se situe parmi les plus performantes de notre banc d'essai.

- Les assurés de plus de 50 ans ne peuvent souscrire la «Formule Essentielle», et sur cette dernière le déblocage d'une avance au moment du sinistre n'est pas disponible. Des tarifs peu attractifs quelle que soit la formule choisie.

* Autres que les sports aériens et ceux nécessitant des engins à moteur.